

LA UNE En mai, faites l'Europe

Le Mois de l'Europe met en valeur les initiatives européennes et locales ouvertes sur les pays voisins, les échanges collaboratifs. Ce mois permet de mettre en lumière une Europe ouverte sur des actions de solidarité, sur des partages d'expériences, sur une diversité culturelle riche pour le bien commun. Ce Mois reste un moment festif sur le territoire Grand Est et il est un rendez-vous attendu par des centaines d'organisateur et des milliers participants.

Célébrée le 9 mai, la Journée de l'Europe fait partie des symboles de l'Union européenne. Date anniversaire de la Déclaration Schuman, elle marque les débuts de la construction européenne. Chaque année, des événements sont organisés à travers l'Europe. [Voir le dossier](#).

Les lycéens seront informés sur les fonds européens et pourront échanger sur l'Europe dans toute la région Grand Est. Le 27 mai 2024 : Lycée Gaspard Monge à Charleville-Mézières, Lycée Gustave Eiffel à Cernay, Lycée Darche à Longwy, EPLEFPA Les Sillons de Haute-Alsace à Rouffach, Lycée Chopin à Nancy, Lycée François 1^{er} à Vitry-le-François, Lycée Edouard Herriot à Sainte-Savine, Lycée Stanislas à Wissembourg, Lycée Fabert à Metz, Lycée JBS Chardin à Gérardmer, Lycée Saint-Exupéry à St Dizier. Le 30 mai 2024 : Lycée des Pontonniers à Strasbourg.

Évènement Ruralité et fonds européens le mardi 28 mai 2024 à Châlons-en-Champagne avec le lancement du nouveau réseau rural et agricole et une présentation du Pacte des ruralités.

[L'Alsace fête l'Europe](#). Plusieurs événements sont organisés par la Collectivité européenne d'Alsace. Découvrez les temps forts de ce mois festif et culturellement riche.

Strasbourg fête l'Europe, [les événements](#).

Metz invite les jeunes aux mobilités européennes, [inscrivez-vous](#).

Nancy fête l'Europe, [l'agenda](#).



PAIX

[Déclaration Schuman](#) du 9 mai 1950 (visitez [la maison de Robert Schuman](#) à Scy-Chazelles)

Un centre de ressources

Le [Centre d'Information sur les Institutions Européennes](#) (CIIE) est membre du réseau EUROPE DIRECT, un service d'information de l'Union européenne. Fruit d'un partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg, la région Grand-Est et la Collectivité Européenne d'Alsace, il a été créé en 1995. Situé au premier étage du [Lieu d'Europe](#) à Strasbourg, sa mission est de renseigner le grand public sur les programmes et les politiques de l'Union, ainsi que sur la vie de toutes les institutions européennes présentes à Strasbourg, au moyen de brochures, d'expositions et d'animations diverses.

Le CIIE propose également des [interventions pédagogiques](#) pour les publics scolaires grâce à des outils adaptés à chaque cycle.

Bilan et perspectives

Dans la perspective des élections européennes du 9 juin 2024, [France Stratégie](#) a organisé le 24 avril une conférence afin de dresser un bilan de l'action récente de l'Union européenne, et discuter des priorités pour les cinq prochaines années. Les intervenants étaient : André Sapir, (Université libre de Bruxelles), Sébastien Jean ([Cnam](#)), Xavier Ragot ([OFCE](#)), Natacha Valla ([Conseil national de productivité](#)), Pervenche Berès (association [Europe-Finances-Régulations](#)), Dorothée Rouzet, Direction générale du Trésor, Claire Waysand (Engie), Guntram Wolff (du think tank bruxellois [Bruegel](#)). [Replay à venir](#) (débats animés par Frédéric Vuillod, du site [Mediatico.fr](#)).



TERRITOIRES

La science avec les territoires

Depuis mars 2023, quatre territoires volontaires sont engagés aux côtés de l'Université de Lorraine et de [Citoyens & Territoires Grand Est](#) dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt [SAPS avec les Territoires ruraux](#). Il s'agit de montrer comment un éclairage scientifique peut prendre place dans le débat local pour le développement d'un territoire. L'Université de Lorraine a fait appel à [Citoyens & Territoires](#) pour l'aider dans la mobilisation, co-construction et animation de la démarche et des temps de rencontres sur les territoires et avec les partenaires.

Un exemple parmi d'autres : Le territoire des Vosges Côté Sud-Ouest est une étendue de nature qui se savoure au détour des chemins, des prairies, des vergers, des rivières et des forêts. Un véritable tableau bucolique ! La Communauté de Communes des Vosges Côté Sud Ouest et les [PEP Lor'Est](#), organisent une 1^{ère} programmation de médiation scientifique sur le thème des paysages. Programme actualisé en ligne sur <http://www.vosgescotesudouest.fr/>

Citoyens & Territoires ([voir le rapport d'activités](#)) a initié en 2022 les Vendredis de la transition écologique, une série de rencontres avec des élus municipaux qui portent la transition écologique dans leur commune : Boulton-aux-Bois (08), Lachapelle (54), Mognéville (54), Chesny (57), Breitenbach (67), Quatzenheim (67), Thiéfosse (88). [Les podcasts sont ici](#).

Celles et ceux qui font bouger les territoires

Citoyens et Territoires, toujours, a organisé le 12 avril 2024 à Villers-lès-Nancy une journée de "celles et ceux qui font bouger leur territoire", avec la présentation des expériences suivantes :

[Ecooparc](#), la fabrique à projets coopératifs d'utilité territoriale (Alsace, Vosges et Vosges comtoises) ; le Koetz'ladale, un lieu de commerce multiservices et d'animation en milieu rural avec des producteurs locaux en circuit court à Koetzingue (68) ; le [CIVAM de l'Oasis](#), l'animation d'un réseau de femmes agricultrices et citoyennes en non-mixité choisie, à Châlons-en-Champagne (51) ; les [Cigales Grand Est](#), l'épargne citoyenne pour une économie solidaire ; le Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée de Joinville (52) ; la Commune de Breitenbach (67) pour une démarche d'éco-territoire sur le Val de Villé aidé par le fonds de dotation citoyens [Imagine](#), un levier financier innovant pour agir au local ; [Fredon Grand Est](#), un accompagnement à la concertation des projets de végétalisation des cours d'écoles ; la [Maison de la nutrition](#) de Reims (51) pour sa manière de collaborer avec les professionnels à proximité des enfants (personnels de cantine, de centres de loisirs...), afin qu'ils intègrent l'éducation au goût et à l'alimentation dans leurs pratiques quotidiennes ; le [Réseau Tiers-lieu Grand Est](#), pour l'organisation des visites apprenantes en Grand Est ; Tous chercheurs, pour le réseau du [programme CITIQUE](#) ; la lutte anti-discriminations par la Ville de Vitry-le-François (51) ; et enfin le [Caeu 54](#) (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour son outil d'animation "Ma commune à la carte" pour penser collectivement des projets urbains et paysagers de qualités sur les territoires.

Retrouvez la publication [Terres d'échos](#), le magazine du réseau Citoyens & Territoires qui laisse une large place aux initiatives et expériences territoriales en région Grand Est.

Centre, banlieue, périphérie : quelle répartition des populations ?

La ségrégation résidentielle désigne l'inégale répartition dans l'espace de différentes catégories de population. En 2020, France Stratégie avait étudié le phénomène dans les grandes agglomérations de France métropolitaine, à l'échelle des unités urbaines et à la maille du quartier. Ici, l'institution observe la répartition spatiale, entre 1968 et 2019, des différentes catégories de la population à une échelle plus large, celle des "aires d'attraction des villes", qui permet de mieux prendre en compte l'espace péri-urbain.

On distingue ainsi, pour chaque aire, trois espaces résidentiels : la commune-centre, les autres communes du pôle (banlieue) et enfin la couronne ou périphérie (communes péri-urbaines ou rurales sous l'influence du pôle). Lire la [note d'analyse de France Stratégie](#). Vous retrouverez ici également [le programme de travail de France Stratégie](#).

Le temps des liens

Assez parlé des fractures territoriales diverses et variées, il est temps de braquer les projecteurs sur ce qui relie les territoires et leurs populations. Voilà la thèse et [le plaidoyer du géographe Martin Vanier](#) (Acadie), dans un essai qui met en avant les notions de réciprocité, d'autonomie et d'attention pour refonder une politique d'aménagement du territoire qui aurait fait son temps. La "reliance" plutôt que "la fracture" : comprendre ce qui fait système plutôt que ressasser les fractures qui "alimentent les marchés politiques et médiatiques". Martin Vanier était à Villers-lès-Nancy le 12 avril 2024 pour une conférence à l'occasion de la journée de "celles et ceux qui font bouger leur territoire" (voir page précédente).

Bassins de vie

Un [rapport du nouveau think tank Terram](#) accable de critiques l'émiettement communal français. Dans une analyse décapante, ses auteurs - entre autres le géographe Jacques Lévy - préconisent de faire coïncider les communes avec les bassins de vie. Quelques territoires "pionniers", tels que la Communauté urbaine du Grand Reims, qui ont fusionné plusieurs intercommunalités pour parvenir à couvrir leur aire urbaine, doivent être imités, estiment les auteurs. [Lire l'article](#).

Vers une réforme de la décentralisation

Il existe une majorité pour le vote d'une réforme de l'organisation des pouvoirs locaux, estiment les députés de la délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale. Leur rapport sur ["un nouvel acte de décentralisation"](#), présenté le 10 avril 2024, met en avant les "lignes directrices" qui pourraient recueillir cette majorité. La différenciation ou le développement du pouvoir réglementaire local sont mis en avant, tandis que l'idée d'un chamboule-tout est rejetée. [Lire l'article](#).

MOBILITES

L'état des routes

Près de 20% des routes nationales et 10% des routes départementales sont en "mauvais état" en France. Il s'agit des résultats d'un classement réalisé par le Forum économique mondial. En 2012, la France était encore numéro 1 en ce qui concerne "la qualité des infrastructures routières", avant de rétrograder progressivement. Comment expliquer une telle dégradation ? Il y a eu un "sous-investissement" entre 2007 et 2017, comme le note un [audit réalisé en 2018](#) et publié par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Sur dix ans, la France a investi environ 50 000 euros par kilomètre et par an à son réseau routier, contre, par exemple, 80 000 euros au Royaume-Uni. Des montants "insuffisants pour enrayer une dégradation de l'ensemble du réseau", insiste les auteurs de l'audit. Dans un [rapport publié en 2022](#), la Cour des comptes pointait un "suivi insuffisant". Les collectivités savent qu'entretenir régulièrement coûte moins cher qu'attendre une rénovation complète de la chaussée. Les départements, qui sont en charge d'une grande partie des travaux, dénoncent un manque de moyens venant de l'État. Voir le [dernier observatoire national de la route](#), publié en 2023.

Pour info : travaux [sur l'A 31, des coupures](#) dans les deux sens de circulation (Autreville)

Zones à faibles émissions de gaz à effets de serre

Les premiers chiffres de la qualité de l'air de 2023 affichent une amélioration dans les principales agglomérations françaises. *Service-Public.fr* vous rappelle [les grandes lignes du dispositif ZFE](#) qui consiste à restreindre la circulation des véhicules les plus polluants en ville pour faire baisser la pollution et ainsi améliorer la qualité de l'air. Saisi par le président de la Métropole du Grand Nancy, en amont de la mise en place d'une ZFE-m (zone à Faibles Emissions-mobilités), le Conseil du développement durable (C3D), assemblée citoyenne, a remis sa contribution le 25 avril 2024 sous le titre : "[Changement de comportements en mobilités. Aider à franchir le pas](#)".

Loi du 5 avril 2024

Dans de nombreux territoires ruraux, l'offre d'alternatives à la voiture est un réel problème, qui pénalise les publics précaires. Des services de location à tarif social ont été mis en place par certaines collectivités locales ou par des acteurs associatifs. Ces acteurs locaux louent pour des sommes modiques aux personnes défavorisées des voitures le plus souvent issues de dons, notamment pour leur permettre des démarches d'insertion professionnelle ou pour accéder à un emploi. Toutefois, ces acteurs solidaires font face à plusieurs difficultés : leur parc de véhicules est trop restreint face à la demande et il est parfois ancien. La [loi du 5 avril 2024](#) propose un dispositif pour que les dizaines de milliers de voitures en bon état de fonctionnement et les moins polluantes envoyées à la casse, dans le cadre de la prime à la conversion, puissent être réemployées pour de la location sociale et solidaire. [Lire l'article](#).

Insolite

"Nous sommes les frontaliers". Frontalier depuis cinq ans, Matt, ingénieur nancéen employé au Grand-Duché, a réalisé [une chanson et un clip](#) pour partager son ras-le-bol et son exaspération face aux problèmes récurrents de la ligne TER Nancy-Metz-Luxembourg. Une sorte d'étendard commun, selon lui, à tous les usagers de cette ligne.



LOGEMENT

Loi du 9 avril 2024

On compte aujourd'hui près d'1,5 million de logements dégradés en France. La [loi du 9 avril 2024](#) entend lutter contre le logement indigne. Elle poursuit trois objectifs : prévenir la dégradation de l'habitat, accélérer la réhabilitation de l'habitat dégradé et lutter contre les marchands de sommeil. Elle fait suite au plan "Initiatives copropriétés" lancé en 2018 qui a permis de requalifier 88 000 logements et au [rapport pour renforcer la lutte contre l'habitat indigne](#) des deux maires Mathieu Hanotin (maire de Saint-Denis) et Michèle Lutz (maire de Mulhouse), remis fin octobre 2023 au ministre délégué au logement. La loi étend le champ des travaux pouvant faire l'objet d'une opération de restauration immobilière (ORI), afin d'en permettre l'utilisation à un stade plus précoce des dégradations. Elle crée une nouvelle procédure d'expropriation "des immeubles indignes à titre réparable". [Lire l'article](#).

Une circulaire recentre les priorités du fonds vert à l'aune des économies budgétaires

Une [circulaire du ministre de la Transition écologique](#) aux préfets datée du 4 avril 2024 mais rendue publique le 19 avril recentre les priorités du Fonds vert dans le cadre du plan d'économies budgétaires décidé par le gouvernement en février. Les dépenses éligibles donneront lieu à un examen plus strict. La modernisation de l'éclairage public, notamment, qui a rencontré un franc succès, devra passer par d'autres outils financiers. La priorité donnée à la mise en œuvre du plan de rénovation énergétique des établissements scolaires demeure. L'objectif de financement de 15% en faveur de projets situés dans des quartiers de la politique de la ville reste inchangé. Idem pour les projets de mobilité durable en zone rurale. [Lire l'article](#).



SANTE

Accès aux soins

Certaines régions françaises sont-elles vraiment des déserts médicaux ? Dans quelle mesure les Français peinent-ils à obtenir des rendez-vous chez un médecin généraliste, un cardiologue ou un gynécologue ? Afin de dresser un panorama le plus précis possible de l'accès à la médecine de ville dans les territoires, des statistiques concernant 75 000 professionnels de santé utilisateurs de Doctolib et près de 200 millions de consultations tenues en France en 2023 ont été décryptées dans cette enquête inédite, complétée d'une dizaine d'analyses de géographes, professionnels de santé et élus locaux.

C'est ainsi la réalité des inégalités territoriales de santé que l'on peut appréhender dans toute sa complexité. Pour en savoir plus : télécharger [l'enquête Fondation Jean Jaurès avril 2024](#).

La financiarisation de la santé

"Quand vous avez un nombre de médecins insuffisant, il ne faut pas s'étonner que des groupes financiers prennent l'initiative". Nicolas Da Silva est économiste, maître de conférences en sciences économiques à l'université Sorbonne-Paris-Nord. Il appelle l'Etat à faire preuve d'imagination pour améliorer l'organisation de l'offre de soins sur tout le territoire. La financiarisation s'est ainsi approprié les [laboratoires d'analyse médicale](#), les [cliniques](#), les [Ehpad](#) et [cherche à étendre encore son influence](#), en particulier sur les soins primaires. La financiarisation ne se limite pas à la production des soins, elle se retrouve aussi du côté du financement des soins. C'est notamment le cas avec la [financiarisation de la dette de la Sécurité sociale](#). [Lire l'article](#) (source : Alternatives économiques)

La biologie ou l'imagerie médicale, qui exigent des équipements lourds et coûteux et disposent de marges d'efficacité, avec de possibles économies d'échelle, sont des cibles intéressantes pour les groupes d'investissement. Aujourd'hui, 15 % à 20 % des cabinets d'imagerie sont dans les mains d'acteurs financiers, avec des professionnels qui perdent le contrôle de leur outil de travail. Un collectif de radiologues, baptisé Corail (pour [Collectif pour une radiologie indépendante et libre](#)) incite les jeunes diplômés à réfléchir au réseau d'imagerie dans lequel ils engageront leur vie professionnelle.

Le sujet mobilise également la médecine libérale dans son ensemble, ainsi que les politiques et les pouvoirs publics : dans son [rapport Charges et Produits de juillet 2023](#), l'Assurance-maladie ne cache pas sa préoccupation ; le Sénat a lancé en mars une mission d'information sur la question ; et la [direction générale de l'offre de soins](#) est en train de constituer une task force pour mieux appréhender le phénomène.

[Les actualités de l'Assurance Maladie, c'est ici.](#)

HANDICAP

Droits des personnes handicapées : "les situations s'aggravent"

Le 17 avril 2023, le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe rappelait à la France ses obligations en matière de droits des personnes handicapées. Un an plus tard, les associations qui étaient à l'origine de ce recours – l'Unapei, APF France handicap, l'Unafam et la Fnath (accidentés de la vie) – "tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme". Dans [un communiqué](#), elles estiment que rien n'a changé pour les personnes en situation de handicap depuis un an ; "pire, les situations s'aggravent", selon elles.

Les associations mettent aussi en avant les difficultés des personnes handicapées à accéder à la scolarisation, aux soins, à du soutien pour les aidants. Et rappellent que l'emblématique loi du 11 février 2005 "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" aura bientôt 20 ans.

Un centre de ressources Grand Est

Découvrez le [Centre Ressources INTIM AGIR Grand Est](#) (lien vidéo), un lieu d'information, de soutien et de lutte contre les violences pour les personnes en situation de handicap, porté par l'Udaf Meurthe-et-Moselle. Depuis janvier 2022, l'équipe professionnelle s'engage à recenser, informer et mutualiser les outils et les acteurs régionaux pour permettre l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Elle met en valeur et soutient les initiatives locales, départementales et régionales.

L'équipe est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous aider à trouver des solutions adaptées à vos besoins. N'hésitez pas à les contacter, ils pourront vous accueillir dans leurs locaux ou venir vous rencontrer pour discuter de vos projets et de vos besoins, pour ensemble faire avancer les droits et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Le 27 mars 2024, l'Udaf Marne a ainsi eu le plaisir d'accueillir dans ses murs le Comité de pilotage annuel du centre de ressources INTIM AGIR Grand-Est.

Handivosges

Le 14 juin 2024, vous êtes invités au salon [Handivosges](#), un rendez-vous inédit, en libre accès, qui rassemblera en un même lieu virtuel tous les acteurs institutionnels, économiques, associatifs et partenaires de l'orientation, de la formation, de l'emploi, de la santé, de la vie sociale, de l'habitat... Plusieurs webinaires animeront cet événement.

PERSONNES AGEES

Loi du 8 avril 2024

D'ici 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. La [loi du 8 avril 2024](#) "portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie" comporte plusieurs volets. Elle prévoit l'organisation au moins tous les trois ans d'une conférence nationale de l'autonomie, sur le modèle de la conférence nationale du handicap. Elle crée un service public départemental de l'autonomie (SPDA) pour les personnes âgées et handicapées et les proches aidants. Des conférences territoriales de l'autonomie seront chargées de piloter le dispositif dans les départements et d'allouer les financements nécessaires. Le [programme Icope](#) est généralisé (test réalisable sur une application mobile permettant d'auto-évaluer ses capacités). Les [équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques](#) (EQLAAT), actuellement au nombre de 24, seront généralisées à partir de 2025. La prévention et la lutte contre les maltraitances ([voir le dossier](#), archives 2015 maj janvier 2024) font l'objet de plusieurs mesures. Les missions des mandataires judiciaires à la protection des majeurs sont précisées. La loi contient un dernier volet sur l'[habitat inclusif](#) (mode de vie partagé librement choisi par des personnes âgées ou handicapées). [Lire l'article](#) pour une présentation complète.

Grand âge : 14 réseaux interpellent l'État et les départements

A l'heure où la branche Autonomie affiche des moyens en hausse pour faire face au choc démographique, les établissements et services publics et non-lucratifs du grand âge vont mal. Si l'aide à domicile est en difficulté depuis plus de dix ans, la situation de déficit se généralise actuellement aux établissements, du fait d'un manque d'ajustement des tarifs à l'inflation et aux revalorisations salariales. Appelant l'État et les départements à l'aide, 14 réseaux du grand âge alertent sur le fait qu'ils n'ont aucune marge de manœuvre et qu'ils sont déjà contraints de fermer des services, des unités et des établissements. "Les situations de trésorerie négative vont se généraliser en 2024 et 2025", prévient Emmanuel Sys, président de la CNEDEPAH ([Conférence nationale des directeurs d'établissements pour personnes âgées et personnes handicapées](#)).

Services à la personne : un rapport de la Cour des Comptes

La Cour des comptes a publié, le 27 mars 2024, un [rapport](#) sur le soutien de l'État aux services à la personne. Ce rapport souligne le poids de ce soutien sur les finances publiques et avance des pistes pour réaliser des économies. La politique de soutien aux [services à la personne](#) souffre d'un manque de stratégie globale. [Lire l'article](#).



EDUCATION

Violence à l'école

Un [rapport du Sénat](#) dénonce l'aggravation de la violence dans les établissements scolaires. La mission a constaté une violence généralisée, touchant à la fois le primaire et le secondaire. Les enseignants et le personnel administratif sont confrontés au quotidien à des marques d'irrespect, des insultes, des menaces, voire des agressions physiques. [Lire l'article](#).

Aménager l'école de demain

Les conférences techniques sur l'aménagement des sites scolaires sont organisées dans les différentes régions. La conférence dans le Grand Est, conduite par le Cerema, a eu lieu le 4 avril 2024. Les projets autour des écoles se multiplient au sein des collectivités : cour jardin ([voir le reportage à Strasbourg](#)), rue apaisée, désimperméabilisation, rénovation énergétique, etc. L'école cristallise les enjeux clés des territoires, fédère les acteurs et inspire les citoyens de demain. Retrouvez [ici la synthèse et le dossier documentaire de cette journée](#).

Gabriel Attal lance le premier internat éducatif

Le Premier ministre était à Nice le 22 avril 2024 pour lancer le premier "internat éducatif expérimental" pour jeunes en décrochage scolaire, sur la base du volontariat des familles. Pour le chef du gouvernement, il faut le plus tôt possible investir dans la prévention, plaidant pour la solution de l'internat, non seulement pour les temps scolaires, mais aussi pendant les vacances, des séjours de rupture. [Lire l'article](#).

Un stage du 17 au 28 juin 2024, pour les élèves de seconde

Cette initiative, qui permet aux élèves de seconde générale et technologique d'accéder à des stages d'observation en milieu professionnel, doit se tenir du 17 au 28 juin 2024 (période fixe). Pour les structures d'accueil, ce stage est une opportunité de valoriser leurs savoir-faire et leurs équipes, de renforcer les liens avec les jeunes de leur territoire, et d'aider les élèves à se projeter dans leur avenir professionnel. Sur la [plate-forme 1jeune1solution](#), les structures peuvent déposer leurs offres de stages et les élèves trouver le stage qui leur convient.

La culture dans les collèges alsaciens

La Collectivité européenne d'Alsace partage l'ambition gouvernementale de la généralisation de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) à travers l'objectif de faire accéder 100% des jeunes aux arts et à la culture dans le cadre scolaire. L'art et la culture contribuent au renforcement de l'esprit critique et au libre arbitre de chacun. Vous êtes un acteur du domaine artistique (artiste, compagnie, structure culturelle et patrimoniale, association,...) et vous souhaitez assurer une présence artistique dans les collèges alsaciens pour l'année scolaire 2024/2025 ? Cet [appel à projet](#) est fait pour vous !
Date limite : 23 mai 2024.



PARENTALITE

Un label national piloté par l'Unaf

Initié en 2023, le projet [P@rents, parlons numérique](#) poursuit son déploiement en 2024 avec l'appui des Udaf et des Caf. L'Unaf pilote le label qui a pour objectif de renforcer l'accompagnement des familles vers un usage raisonné des écrans en labellisant des actions locales de soutien à la parentalité numérique. Sujets connexes : [TikTok Lite, une application problématique](#) ; [l'interdiction des portables au collège](#).



NUMERIQUE

Les enjeux de l'Intelligence Artificielle (IA)

Tout d'abord, rappelons ce qu'est un système d'IA (SIA). Basé sur des algorithmes, un SIA est capable d'établir des prévisions, de formuler des recommandations, ou de prendre des décisions influant sur l'environnement, en d'autres termes, d'effectuer des tâches relevant habituellement de l'intelligence humaine. Les administrations utilisent depuis longtemps des algorithmes simples (dits aussi "déterministes" car entièrement programmés par l'être humain (c'est le cas de Parcoursup, par exemple). L'intelligence artificielle (IA) est le nouvel outil, déjà incontournable, de l'action publique. Qu'il s'agisse d'attribuer des aides sociales (l'IA est utilisée par France Travail et par la Cnaf), de mieux cibler les fraudeurs, de surveiller la population dans l'espace public (un système de reconnaissance faciale, [PARAFE](#), est utilisé dans les aéroports), de communiquer avec les usagers sur internet, les autorités publiques utilisent de plus en plus l'IA.

Aujourd'hui, l'IA générative (capable de remplir de manière indépendante des tâches de création de données nouvelles - images, vidéos, textes, tels que [ChatGPT](#)) est expérimentée au sein des services publics.

Si les potentialités ne sont pas négligeables, les risques ne sauraient être, pour autant, sous-estimés. Il existe des risques, d'abord, que l'utilisation de l'IA porte atteinte à certaines libertés fondamentales. Les SIA peuvent aussi être sensibles aux cyberattaques. Autant de raisons qui ont incité les pouvoirs publics à formuler [25 recommandations pour une stratégie française](#).

De son côté, l'Union européenne a souhaité mettre en place un règlement sur l'intelligence artificielle. Celui-ci a été adopté le 13 mars 2024 par les eurodéputés (voir en lien [le point en cinq questions](#) réalisé par *Vie-publique*).

Le 8 avril 2024, [la CNIL a proposé une série de sept recommandations](#) pour accompagner les acteurs dans leurs démarches de conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). On rappellera aussi qu'en novembre 2023, [la Défenseure des Droits avait mis en garde](#) contre les risques de discrimination pouvant être liés à l'utilisation de certains SIA, notamment dans la lutte contre les fraudes.

Pour votre bonne information, ce texte et plus généralement tout le contenu de ce Panorama n'ont pas été générés par l'Intelligence Artificielle !

ENERGIE

Loi du 11 avril 2024 (EDF)

La [loi du 11 avril 2024](#) acte formellement la détention à 100% du capital d'EDF par l'État. Elle étend aussi au 1^{er} février 2025 les tarifs réglementés de vente d'électricité (TRVe) à l'ensemble des petites communes et des très petites entreprises (TPE).

Décret du 8 avril 2024 (photovoltaïsme)

Le [décret du 8 avril 2024](#) définit les conditions de développement de l'agrivoltaïsme et d'implantation des projets photovoltaïques au sol sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers. Un guide est attendu pour expliciter cet arsenal réglementaire. Les objectifs prévoient une multiplication par cinq de la puissance installée en photovoltaïque pour atteindre de l'ordre de 100 gigawatts (GW). Pour en savoir plus : [le dossier de presse](#) ; [le communiqué des ministres](#).

La ressource en eau

La ressource en eau renouvelable, indispensable aux différents usages anthropiques et au fonctionnement des milieux aquatiques, a diminué de 14 % en France au cours de ces quinze dernières années. Quel est l'état actuel des connaissances de la demande en eau ? Quelles sont les dynamiques spatiales de cette demande ? Pour le savoir : [la note d'analyse](#) ; [l'annexe méthodologique](#).

EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ **Politique familiale** : Le magazine en ligne *Slate.fr* propose, en accès libre et gratuit, des analyses, chroniques, enquêtes... avec [un onglet sur le sujet de la parentalité](#). Un article ce mois-ci analyse [l'évolution de la politique familiale](#) en France et invite à forfaitiser les allocations familiales, ce qui permettrait d'adapter cet instrument aux visées et réalités contemporaines.

✓ **Loi du 15 avril 2024 sur la vie associative**

Plus de 20 millions de citoyens s'engagent chaque année dans une activité de bénévolat. Ils réalisent un maillage des territoires au travers de quelque 1,5 million d'associations. La [loi du 15 avril 2024](#) comporte différentes mesures pour encourager le bénévolat et simplifier la vie des associations. [Lire l'article](#).

✓ **Économie sociale et solidaire**

Olivia Grégoire et Régions de France ont acté leur volonté commune d'avancer sur une meilleure valorisation du modèle coopératif ainsi que le renforcement des Cress et "la montée en puissance des conférences régionales de l'ESS". [Lire l'article](#)

✓ **La participation citoyenne directe dans les politiques de solidarité**

Un [rapport de l'IGAS](#) dresse un état des lieux des pratiques de participation citoyenne dans le champ des solidarités, en s'attachant à l'implication directe des personnes dans la politique de lutte contre la pauvreté ainsi que l'accompagnement du handicap et du grand âge. Lire [le rapport](#), [les annexes](#), [la synthèse FALC](#), [la présentation powerpoint](#).

✓ **Générosité publique : transparence dans l'emploi des fonds**

Le dynamisme de l'action caritative repose sur la confiance accordée à des organismes qui promettent d'agir conformément à leurs messages et aux souhaits des donateurs. Un [rapport](#) de la Cour des Comptes rend compte du contrôle des entités qui font appel à la générosité publique ou qui reçoivent des dons ouvrant droit à un avantage fiscal.

✓ **L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)**

L'ANTS est un établissement public administratif créé en 2007 qui a pour mission d'accompagner les usagers dans leurs démarches de demande de titres. Elle a fait produire et expédier plus de 26 millions de titres d'identité, de circulation et de séjour en 2022. Un [rapport de la Cour des Comptes](#) (avril 2024) comprend sept recommandations.

✓ **Prestations sociales et indus**

Dans un [avis publié le 3 avril 2024](#), le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) se penche sur les sanctions relatives à l'attribution des minima sociaux et des allocations d'assurance chômage et sur la façon dont les bénéficiaires perçoivent ces sanctions.

✓ **Loi du 15 avril 2024**

La [loi du 15 avril 2024](#) vise à limiter les conflits de voisinage, notamment à la campagne et les plaintes de plus en plus nombreuses des néo-ruraux contre les agriculteurs. Elle consacre dans le code civil le principe de responsabilité fondée sur les troubles anormaux du voisinage.

✓ **Loi du 22 avril 2024**

La [loi du 22 avril 2024](#) transpose plusieurs directives et met en cohérence le droit français avec des règlements européens dans des domaines variés (congé payés, droit de la consommation, numérique, transition écologique, garde à vue, droits des fonctionnaires...).

✓ **Intégration**

Le programme 104 "Intégration et accès la nationalité française" vise à mettre en place les conditions d'une intégration réussie des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires de la protection internationale. Un [appel à projets](#) est lancé en région Grand Est (délai : 13 mai 2024).